



MArdeuil actu'

138

Mai 2025



www.commune-de-mardeuil.com

Réunion publique : 3ème !
à la salle des fêtes le 28 MAI à 18h

CADRE DE VIE

- végétalisation de la commune
- de beaux projets pour nos élèves : le choix d'une scolarité riche assumée par votre municipalité



Retrouvez votre commune sur :



Commémoration du 11 Novembre 1918 : entretenir la Mémoire !



Dans
le rétro ...

19/20 Décembre: Arbre et marché de Noël / repas de cantine École et Amicales des écoles en piste



Concert d'automne et Concert de Noël
pour l'Harmonie les 24 Novembre et 14
Décembre :
Toujours une réussite, des morceaux
plus actuels et des thèmes variés



Téléthon 2024 : du 3 au 12 Décembre - participation de plusieurs associations de la commune, le Club Culturel en chef de fil



St Vincent : 18 Janvier 2025 Jean-Claude MLAKAR à l'honneur



Marion DESGRANGES récompensée



David BRIEST diplômé de taille





ÉDITO DU MAIRE

1463

Plusieurs points marquants sont à évoquer : zone, budget, école et associations.

Tout ne dépend pas que de nous, hélas !

La conjoncture nationale, économique et politique impacte nos communes. Les multiples rachats d'enseignes et les disparitions de commerces, concurrencés par les achats en ligne en provenance de pays dont les prix sont imbattables ne vont pas non plus dans le bon sens. Pour notre territoire, le serpent de mer qui consiste à attendre que la zone ouest accueille telle ou telle entreprise connaît une nouvelle fois un « stop » et une remise à zéro. Sur ce plan au moins, c'est clair.

Après le vote du budget, effectué de façon plus sereine que celui de l'État, notre commune fait preuve de responsabilité et de rigueur dans la gestion de ses deniers. Malgré un contexte contraint sur les finances publiques, nous avons fait le choix fort de maintenir les taxes communales, comme nous nous y étions engagés.

Par contre, l'État (article 186 de la loi de finances pour 2025) a fait le choix de nous extorquer : le DILICO : « dispositif de lissage conjoncturel » des recettes fiscales des collectivités territoriales. Pour Mardeuil : - 6123€ par an pendant trois ans. But : participer à hauteur d'un milliard d'euros dès 2025 au redressement des comptes publics (entendus ceux de l'État) : merci. Ces montants seront mis en réserve et redistribués aux collectivités contributrices ... à 90%. L'État ne manque pas de « ressources ».

En résumé, 10€ prélevés, 9€ remboursés, belle opération ...

Pour autant, des investissements seront réalisés, vous en trouverez les grandes lignes en pages centrales. Tout ne va pas mal, notre école de la fontaine voit sa sixième classe validée, pour un meilleur apprentissage, pour une qualité de travail de nos élèves et de nos enseignantes. C'est le résultat de l'arithmétique : des effectifs qui se maintiennent, sur le bassin sparnacien, des classes sont supprimées ... la déprise démographique est présente. Notre accueil de loisirs n'est pas étranger à cette attractivité.

Cette bonne nouvelle est aussi le fruit d'un dialogue constructif avec l'Éducation nationale et d'une mobilisation locale exemplaire.

Notre commune peut aussi se féliciter de la vitalité légendaire de son tissu associatif, basé sur l'engagement de nombreux bénévoles, et des activités culturelles, sportives et solidaires qui font vivre le lien social, l'intergénérationnel et l'inclusion.

Enfin, notre cadre de vie : les zones végétalisées se poursuivent dans plusieurs secteurs de la commune. En plus d'embellir notre environnement, elles participent à l'adaptation aux défis climatiques, en offrant des lieux de détente et de respiration.

À travers ces actions, notre commune reste fidèle à ses valeurs : solidarité, participation, dynamisme et responsabilité.

Ensemble, continuons à faire de notre territoire un lieu où il fait bon vivre, grandir et s'engager.

La communication est valorisée, pour dire ce que l'on fait, et faire ce que l'on dit !

C'est le dernier chiffre de la population. En baisse de 3,3% entre 2015 et 2022. Cela aura un impact sur la Dotation Globale de Fonctionnement (les ressources budgétaires allouées) ainsi que sur le nombre d'élus lors des futures élections.



Votre commune sur Facebook !



Commune de Mardeuil - Marne

Actuellement
il y a **1 327**
smartphones
ou tablettes
qui possèdent
Mardeuil dans
leurs favoris



à vos AGENDA ...
(sous réserves)

Emplois saisonniers :

Votre commune lance un appel à ses jeunes qui souhaitent s'investir et gagner un peu d'argent durant les vacances. Le poste est celui d'agent polyvalent au Service Technique, les missions : arrosage, désherbage des massifs, tontes .

Période : du 16 juin au 29 août

Envoyer ou déposer CV + lettre de motivation au secrétariat de mairie dès à présent.

Permis B



Naissance

Ethan GASIOR le 29 décembre 2024

ÉTAT - CIVIL

Mariage

Frédéric BLINDT et Sabrina GOBALE le 12 avril 2025

Décès

Jeannine GONELLE le 09 novembre 2024

Maurice LEFEVRE le 02 février 2025

Jim ALBERT le 09 février 2025

Dominique BROVELLI le 17 février 2025

Certaines données peuvent ne pas apparaître, faute d'autorisation des familles

19 Mai : Après-midi récréative pour nos ainés (sur réservations)

22 Mai : Cross des écoles

23 Mai : Apéro des Mardouillats de 18h30 à 21h !

25 Mai : 36ème randonnée de l'Union Cyclo

28 Mai : 3ème réunion publique

6 Juin : Semaine du bien-manger séniors à Mardeuil

6 au 9 Juin : Fête patronale

13 Juin : La Guinguette Mobile (18h à 22h)

17 Juin : Opération de sécurité routière : Groupama, DDT et la sous-préfecture (18h30 à 20h)

21 Juin : Fête de la musique

27 Juin : Kermesse de l'école

28-29 Juin : Gala du CSM

Début Juillet : Remise des trousse et calculatrices à l'école

14 Juillet : Commémoration Fête Nationale



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actu' à l'autre ... (extraits)



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024

1) Approbation du compte rendu du 21 Octobre 2024 : Votes : 18 pour

2/ CAECPC : Convention entretien ZA-ZI

Depuis le transfert de compétences dans la gestion des ZI et ZA, l'agglo d'Épernay, par convention gère l'entretien et d'éclairage public. Ladite convention étant arrivée à son terme, il convient de la renouveler pour une durée de 3 ans. **Vote : 18 pour**

3/ Amortissement : rattrapage annuel

La nomenclature comptable M57 nous impose de gérer les amortissements au prorata temporis et dès leur entrée dans la collectivité, le BP doit les prévoir (crédits d'amortissements) pour les immobilisations en cours et de régulariser en fin d'exercice, elle porte sur un montant de 2.014,31€. **Vote : 18 pour**

4/ Autorisation crédits investissements

Il s'agit de voter, par anticipation et dans la limite du quart des crédits ouverts sur l'exercice précédent, une somme pour couvrir les règlements de factures avant le vote du budget primitif. Il vous est proposé de provisionner 40000€, soient : 10000€ au 204181, reliquat SIEM ; 20000€ au 2135 travaux en cours dans les bâtiments ; 10000€ achats divers de matériels, frigo et chaises. **Vote : 18 pour**

5/ Zone artisanale : Cession de parcelle à DAFCOM

L'entr. DAFCOM (Damien CHEVALLIER) sollicite l'acquisition d'une bande de terrain (création d'un parking avec bornes de recharges). La surface concernée est d'environ 172 m². Le tarif de cette cession proposé est de 9€/m², tarif identique à celui du parking Pasteur. **Vote : 18 pour**

6/ Coopérative Beaumont des Crayères : cession de parcelle : Délibération supprimée

7/ Personnel communal : création d'un poste d'agent de maîtrise

Un candidat a été retenu, sa mutation sera effective au 06 janvier prochain. La création du poste doit être votée son arrivée dans nos services. **Vote : 16 pour, 2 abstentions (Alice COSSIEZ et David BRIEST).**

8/ Personnel communal : colis de fin d'année

Le panier garni offert au personnel communal dans le cadre des fêtes de fin d'année a été acheté auprès de l'entreprise O'LOCAL pour une valeur de 80€. Il sera remis le jeudi 19 décembre. **Vote : 18 pour**

9/ Subvention exceptionnelle aménagement terrain de pétanque

Installation et création de 6 terrains de pétanque. Il est proposé d'une subvention exceptionnelle de 1000€. **Vote : 17 pour, Patrice LEMOINE ne prenant pas part au vote.**

10/ Club Sportif de Mardeuil (CSM) : Participation remplacement praticable

Le CSM a acquis un nouveau praticable d'occasion au prix de 21000€. Sollicité avant l'achat, une participation communale, de 10000€ a été proposée au titre d'une subvention exceptionnelle (valeur neuve : 63000€). Cette subvention sera payée sur le budget 2025. **Vote : 18 pour**

11/ Vign'art : accord de principe

L'œuvre accueillie dans le cadre du programme Land'Art : VIGN'ART, dénommée « Arbres Secrets » nous intéresse et son acquisition a été demandée. Elle nécessite une remise en état et nous a présenté 2 devis de 1572€ et 2782€. Proposition sur l'option à 2782€. **Vote : 18 pour**

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2025

1/ Approbation procès-verbal du 10 Décembre 2024 :

Y a t-il des observations sur ce compte rendu ? Aucune remarque ni observation. **Vote : 15 pour.**

2/ CAECPC : Groupement commandes assurance, CAO (commission d'appel d'offres)

Le groupement de commande pour les contrats d'assurances bâtiments, véhicules, responsabilité civile et protection fonctionnelle des agents et des élus s'éteint au 31/12/2025, un nouveau marché doit être relancé (durée de cinq ans). 2 sièges à la CAO candidats : Denis de CHILLOU de CHURET et Jean-Marie BAUDOIN. **Vote : 17 voix pour**

3/ POLICE DU MAIRE - Instauration indemnités d'occupation du domaine public (ODP) :

En 2024 : instauration un tarif d'ODP de la commune, il y a eu depuis : 8 demandes de stationnements et 2 titres émis au titre de constat d'infractions. Les tarifs votés impliquent une autorisation de stationnement (demande). Pour une occupation illicite ou illégale du DP (sans demande), nous n'avions pas décidé d'indemnité. De ce fait, les 2 titres émis ne sont pas recevables et ont été annulés dans l'attente du vote de ce soir. Proposition = majorer chaque tarif afin de dissuader les occupations illégales. **Vote : 17 voix pour** ; la majoration proposée est de 50%. **Vote : 17 voix pour**



4/ POLICE DU MAIRE - Délibération spéciale :

À l'occasion des vendanges, M. Tourneur a déposé 2 pneus de tracteur sur l'interdiction de stationner rue Jean Jaurès (face de la ruelle du Nord) afin qu'aucun riverain indélicat n'y stationne, complexifiant l'accès à sa propriété déjà difficile. S'il n'est pas question de remettre en cause le respect de cette interdiction de stationnement et l'application du code de la route, cependant, il est reproché à M. Tourneur d'avoir pris une décision unilatérale. Dès réception des titres d'occupation émis, il était venu contester en mairie, à plusieurs reprises, le bien-fondé de cette facturation et, a assigné la commune au Tribunal Administratif (TA) début janvier. Décision a été prise de les annuler, ce qui a éteint la procédure auprès du TA.

Vote sur la possibilité d'émettre de nouveaux titres en se fondant sur la délibération supra. Après débat au sein du conseil municipal, le vote a donné : **11 voix pour ; 1 voix contre** : Mme GUICHON Anne ; **5 abstentions** : M SCHAEFFER Emmanuel (représenté), M LEMOINE Patrice, Mme GUYARD Céline, Mme COSSIEZ Alice, Mme BRESSION Marie-Christine.

5/ CSH - CONVENTION CTG :

La Convention Territoriale Globale (CTG), signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne a vocation à intervenir à l'échelle de la communauté d'agglomération, et de rendre plus lisible les actions développées, les financements apportés aux collectivités territoriales mais aussi de renforcer les politiques publiques en faveurs des familles et des enfants.

Celle-ci est arrivée à son terme, il faut se positionner sur son renouvellement (pour 5 années).

Un chargé de coopération sera recruté, il aura pour missions : petite enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, insertion et accès au droit et harcèlement. Le financement sera assuré par la CAF, à hauteur de 50%, le reliquat sera partagé au prorata du nombre d'habitants de chaque commune signataire (Mardeuil : 996€ annuels).

Un comité de pilotage évaluera le dispositif, il sera composé d'élus de chaque commune membre, qui est intéressé ? Après débat sur la question, Denis de CHILLOU de CHURET et Marie-Christine BRESSION se proposent. **Vote : 17 voix pour**

6/ Subvention exceptionnelle Mayotte :

Suite au passage du cyclone Chido qui a touché le département ultramarin de Mayotte le 14 décembre dernier, je souhaiterais apporter notre aide financière à la reconstruction de ce territoire lourdement sinistré. Un fonds de concours a été créé pour cela. Je vous propose la somme de 1000€. Unanimité lors du débat pour cette somme. **Vote : 17 voix pour**

7/ AIMAA - Convention fourrière 2025 :

Proposition de reconduire la convention de fourrière animale signée avec l'association AIMAA qui permet la prise en charge d'animaux errants sur le territoire communal. La cotisation est de 0,40€ par habitants, soit 597,60€ que je vous propose d'arrondir à 600€. **Vote : 17 voix pour**

8/ Cotisations Côteaux Maisons et Caves de Champagne :

Autre cotisation : l'adhésion à Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (la cotisation s'élève à 0,50 € par habitants soit 747 € que l'on peut arrondir à 750 €). **Vote : 17 voix pour**

9/ Rythme de travail des agents du service animation :

Les agents du service animation (CLSH et ATSEM) souhaitent la modification de leur rythme de travail. Après une concertation, le choix s'est porté sur un rythme hebdomadaire de 36h30 pour les agents du centre de loisirs et 37 heures pour les ATSEM. Cette modification doit faire l'objet d'une présentation au comité social technique du Centre de Gestion pour avis. Réunie le 28 janvier dernier, elle a rendu un avis favorable à l'unanimité des membres. A nous de valider cela : à savoir 36h30 hebdomadaires travaillées pour les agents du CLSH (9 jours de RTT et 37 heures pour les ATSEM avec 12 jours de RTT). Nathalie DRUMEL conserve son rythme de 36 heures avec 6 jours de RTT. **Vote : 17 voix pour**

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2025

1/ Approbation procès-verbal du 3 Février 2025 :

Y a-t-il des observations sur ce compte rendu ? Aucune remarque ni observation. **Vote : 18 pour**

2/ Épernay Agglo Champagne : Groupement commandes entretien des équipements techniques

5 lots sont proposés, 3 sont priorisés (Maintenance et entretien des hottes de cuisine et des bouches de ventilation, Maintenance et entretien des portes piétonnes, portes sectionnelles, rideaux métalliques, Maintenance et entretien des alarmes intrusion et des systèmes de contrôle d'accès). **Vote : 18 pour**



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actu' à l'autre ... (extraits)

3/ FINANCES : approbation du CFU 2024

Il s'agit d'approuver la comptabilité de l'année passée et l'affectation du résultat de clôture. Marie-Claude LEGIVRON assurera cette étape, lors de mon retrait momentané, le pouvoir dont je dispose sera donné à Jean-Marie BAUDOIN. L'année 2024 aura été plutôt efficace en terme de maîtrise des finances : investissement : excédent dégagé de 27 833,3€ ; fonctionnement : excédent dégagé de 256 504,67€. **Vote : 17 pour**, (le maire étant sorti de la salle pour la présentation et le vote)

4/ FINANCES : affectation du résultat 2024

Suite à l'approbation des comptes 2024, et compte tenu de notre besoin en investissement, je vous propose de procéder à l'affectation suivante : 97 921,35€ en investissement pour couvrir notre besoin et 394 993,26€ reportés en fonctionnement. **Vote : 18 pour**

5/ CVO2 : Installation d'une unité de comptage de véhicules

Stéphanie ROCHETTE, nous a alerté sur des défauts de structure sur le CVO2. Épernay Agglo a estimé à 130 000€ le budget pour remettre à niveau la chaussée. Une étude géotechnique est nécessaire, au moyen d'une unité de comptage, le département le réalisera (convention à valider). **Vote : 18 voix pour**

6/ Réforme de l'apostille et de la légalisation : désignation de référents :

Les formalités d'apostille et de légalisation des actes publics établis par les autorités françaises et destinés à être produits à l'étranger seront modifiées à partir du 1er mai 2025 pour la délivrance de l'apostille et à partir du 1er septembre 2025 pour la délivrance de la légalisation.

Elles attestent les informations suivantes : véracité de la signature, qualité en laquelle le signataire du document a agi, si nécessaire, identité du sceau ou timbre mentionné sur l'acte.

Comme actes publics, on entend : acte de l'état civil, de droits sociaux, diplôme, certificat de scolarité. Sont candidats : Denis de CHILLOU de CHURET, Céline GUYARD, ainsi que Sonia ANSTETT, secrétaire de mairie, sous réserve de son accord. **Vote : 18 voix pour**

7/ PARIS : Voyage à Paris : fixation du tarif : Ce point est sans objet, il ne sera pas examiné.

8/ Subvention exceptionnelle :

Demande du Billard Club de Mardeuil, pour le flocage de polos, une facture de 583€ nous est présentée. Notre principe est de contribuer à ces opérations, en allouant 300€. **Vote : 18 voix pour**

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

1/ Approbation procès-verbal du 24 Février 2025 :

Y a t-il des observations sur ce compte rendu ? Aucune remarque ni observation. **Vote : 18 pour**

2/ Vote des taxes locales :

Vote des taxes locales : proposition de ne pas toucher aux taux existants, à savoir :

TFB : 37,98 %; TFNB : 38,08 %; Taxe résidences secondaires : 23,59 %. **Vote : 18 pour**

3/ Provisions pour risques :

Risque : créance non recouvrée par le comptable public dans un délai de 2 ans. Réglementairement, 15% minimum du montant de la créance doit être recouvré. Proposition d'une provision de 500€ sur les 710€ en jeu. **Vote : 18 pour**

4/ FINANCES : BP 2025 (Budget Primitif) :

Ce budget se veut prudent mais également offensif, par l'ampleur des projets à mener.

À noter l'augmentation légère des bases, qui donneront des recettes en hausses.

Les investissements sont abondés (réduction du déficit cumulé), ainsi que des subventions attendues (végétalisation et restauration scolaire). Les travaux d'investissement se feront sur la chaufferie et la végétalisation de plusieurs endroits de la commune, le passage en leds (éclairage des terrains de pétanque, salle multisports), les huisseries (église et appartements communaux). **Vote : 18 pour**

5/ Fongibilité des crédits :

Il s'agit de virements de crédits entre chapitre, à l'exception de celui du personnel qui revêtent un caractère exceptionnel et sont évoqués au conseil suivant la décision. **Vote : 18 voix pour**

6/ Subvention CCAS :

La somme de 15 000€ est prévue pour son équilibre budgétaire. **Vote : 18 voix pour**

7/ PARIS : Voyage à Paris : fixation du tarif :

Tarif de la sortie prévue à Paris le 26 avril 2025, dans le cadre des conférences : transport, repas et une croisière sur le canal St Martin pour 110€ (tarif unique). **Vote : 18 voix pour**



Voirie - Circulation

Code de la route : La ligne mixte

Bien qu'installée depuis plusieurs années ...

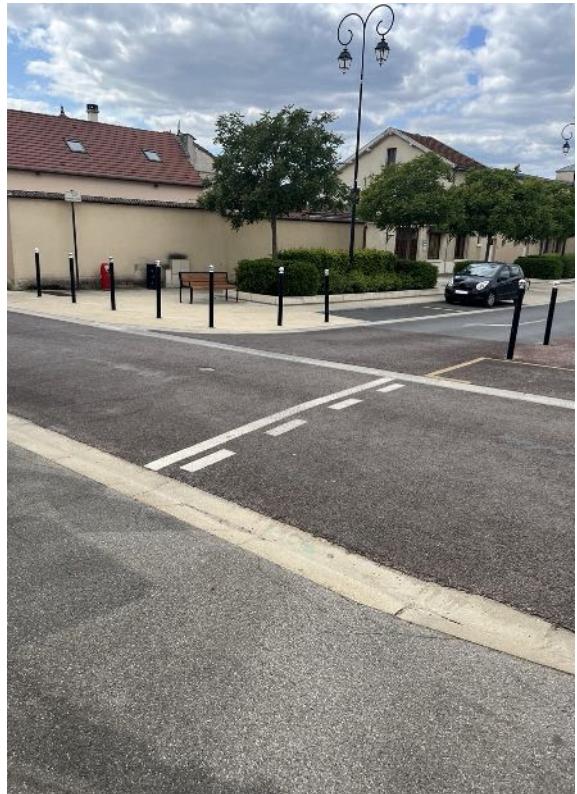
Vous êtes nombreuses et nombreux à vous interroger sur la signification et la règle de priorité de la ligne mixte située devant la mairie ...

EXPLICATIONS

Comme l'indique son nom, la ligne mixte permet d'avoir des règles de circulation différentes entre deux voies opposées. Celle-ci fonctionne comme une ligne continue et une ligne discontinue.

Si la ligne discontinue est de votre côté, vous pouvez la franchir.

⚠ Si c'est la ligne continue qui est de votre côté, alors vous ne pouvez pas la franchir.



[Article R110-2 Code de la route : zone 30](#)

Qui a la priorité dans une zone 30 ? réglementation

Aucun usager de la route n'est prioritaire : les véhicules motorisés, vélos et piétons...doivent respecter feux tricolores, passages cloutés et règles de priorité à droite.

NB : Les véhicules prioritaires (forces de l'ordre, pompiers, urgence hospitalière) actionnant une sirène à double tonalité et un gyrophare clignotant = prérogative de priorité.

INFO sécurité routière, rdv le Mardi 17 juin à 18h30 à la salle des fêtes - Séquence ouverte à tous !

Cette opération est possible grâce au concours de GROUPAMA, à noter la présence des services de l'État : Direction Départementale des Territoires, sous-préfecture, un inspecteur du permis de conduire sera aussi présent (sauf impondérable).

S'interroger sur les bonnes pratiques, la signification des panneaux, des questions précises, cet instant est fait pour vous ... une remise à niveau n'est JAMAIS inutile !

Implantation d'un STOP rue de la liberté: c'est fait !

Depuis quelques mois maintenant, les véhicules venant de la rue de la liberté vers la rue Calmette doivent s'arrêter et laisser le passage aux véhicules montants.

Un contre-sens cyclable a été matérialisé sur la partie en sens unique de la rue de la Liberté vers la rue Émile Zola

article R. 110-2 al16 du code de la route



Voirie



Lampadaire led : croisement CV2 / Allée de Cumières !

Après celui qui se trouve sur le parking de la salle des fêtes, un second lampadaire led a été installé en bout de CV2, sur le terre-plein. Le but étant de sécuriser le croisement en redonnant un point lumineux. Il a été entouré d'un arceau, afin de décourager les automobilistes de le percuter ...

NB : dans le passé récent et par deux fois, le support a été replié ...





CADRE DE VIE

La végétalisation est une composante du cadre de vie, conjuguant paysage et écologie au moment où l'aspiration citoyenne est particulièrement forte dans ces deux domaines.

Celle-ci crée de la couleur, suscite la curiosité et apporte du bien-être au quotidien.



L'entreprise FL Jardin a réalisé ces aménagements



Budget total :
72 000€

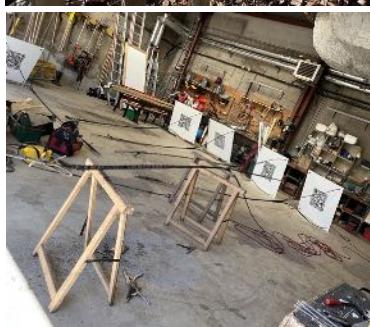


La municipalité a candidaté sur le fonds de concours « charte paysagère » d'Épernay agglo, afin d'obtenir une subvention

Les lieux ? rue de Belleville, rue Émile Renaux, Ludo Parc, Square Lutz, terrain « forains », cheminement entre le city et la pétanque, installation de bancs ...

Attribution d'une subvention de 31 000€ par Épernay Agglo

Il était évident d'inviter ses représentants lors de l'inauguration qui a eu lieu le 30 avril dernier.



Coup double : après la remise en état des « Arbres Secrets » (œuvre Vign'Art 2024) par l'artiste Caroline LEGER, (que le conseil municipal a voulu conserver), quoi de mieux pour cette forêt que de trouver sa place au milieu d'autres arbres ... moins secrets !





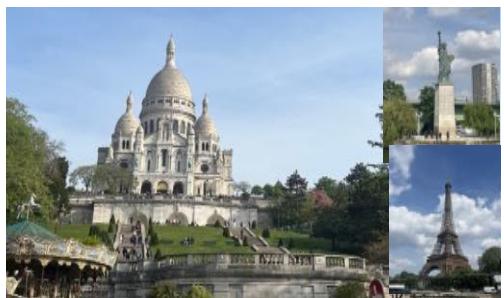
CULTURE ET CONFÉRENCES

3 conférences rythment l'année culturelle de Mardeuil, dispensées par Monsieur Gilbert NOLLEAU.

Le thème de l'année ? ARCHITECTURE : ce qu'elle apporte à la ville. Après la théorie : la pratique a eu lieu le samedi 26 avril.

Record d'affluence battue cette année : 57 participants !

Au programme : Visite de Montmartre, Sacré cœur, différents monuments au cafés qui ont fait la singularité de la butte, repas à la brasserie MOLLARD, croisière sur le canal Saint Martin, cœur du Paris, et la Seine du Paris historique (pont tournant, écluses, passerelles) et passage sous la mystérieuse voûte de la Bastille.



LE CLOS DES CARELLES



Séquence émotion le 23 février 2025 !

Une centenaire dans la village, Paulette, bien connue au Clos des Carelles, au centre de loisirs et dans le monde entier...

A été fêtée : la Une de sa naissance, la médaille de la commune, un gros bouquet de fleurs, pour cette ancienne fleuriste, un concert privé, des danses, un beau gâteau et beaucoup de joie de la voir heureuse !



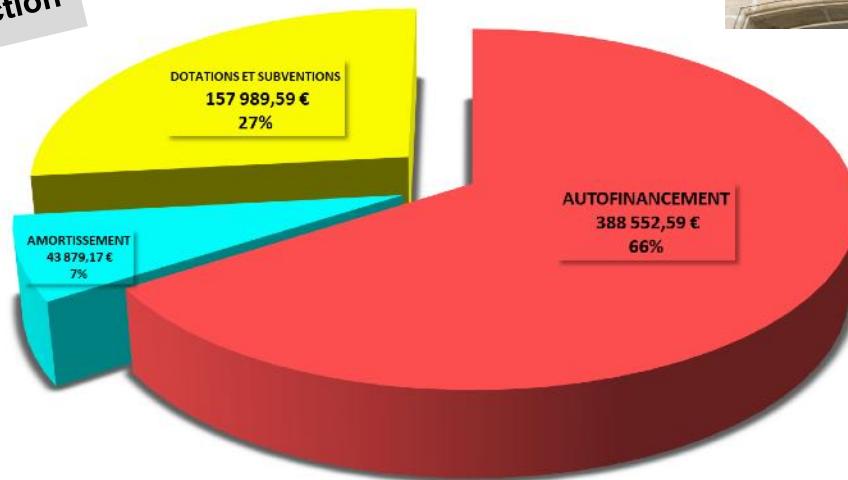


MUNICIPALITÉ

BUDGET 2025 :



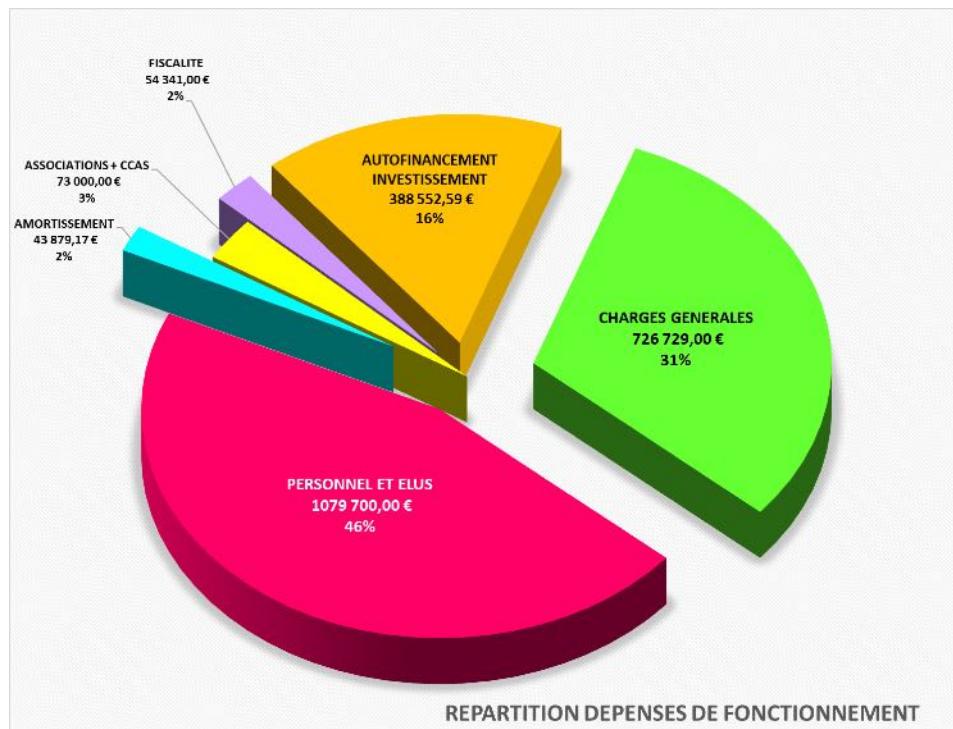
vidéoprotection



REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT
2 366 201,76€**

Coup de jeune pour le site internet



énergie : passage en leds





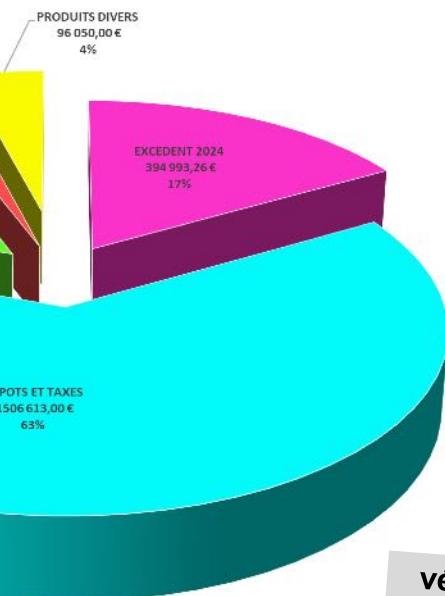
AMBITION ET MESURES



city-stade

végétalisation

**BUDGET D'INVESTISSEMENT
590 721,35€**



REPARTITION RECETTES FONCTIONNEMENT

Voici les taux des principales taxes applicables sur la commune pour 2025 (inchangées depuis 2023) :

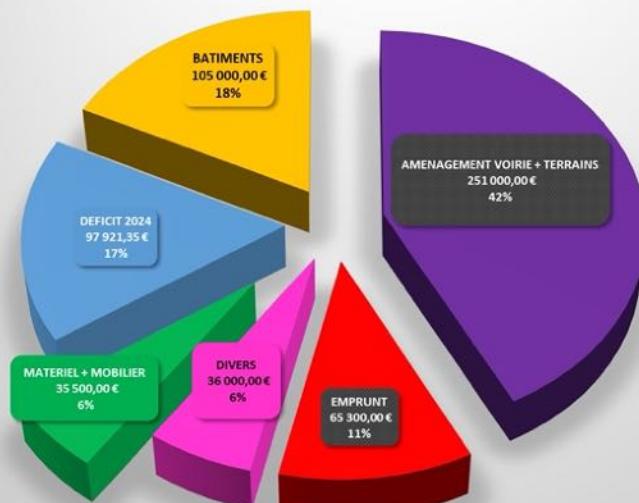
TFPB = Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 37.98%

TFPNB = Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 38.08%

Taxe sur les logements vacants et les résidences secondaires : 23.59%

En revanche, les bases nationales des impôts locaux 2025 seront relevées de 1,7%

système de chaufferie



REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CIMETIÈRE - CAVURNES



Mise en place de cavurnes supplémentaires :

Objectifs : visuel, lié à la géométrie et surtout aménager de nouvelles concessions pour les familles.

Le savez-vous ? 46 % des obsèques en France ont donné lieu à une crémation en 2024 (1 % en 1980).

ESPACES VERTS

Taille et plantation :

Fin de l'hiver et printemps, notre service technique a procédé à la taille des végétaux, avant de planter les fleurs dans les bacs du village. Notre bananier légendaire se porte bien d'ici quelques semaines il sera à nouveau imposant ... à voir dans la cour de la mairie !



Épernay Agglo :

14 personnes ont participé à cet atelier. Le programme ?

Se servir de ce que l'on a, cuisiner et prendre du plaisir ...

Citronnade, pâte à tartiner, potage, il y en a eu pour tous les goûts ...



ATELIER anti-gaspi





MUNICIPALITÉ

8 Mai 1945

COMMÉMORATION

Les élus communaux, les élus du conseil des jeunes, l'Harmonie de Mardeuil et les associations ont donné rendez-vous à la population et aux élèves afin de commémorer le 80ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, la lecture du message des Ministres a été lu pour l'occasion.

Un moment particulièrement émouvant et important que d'assurer le devoir de mémoire, en rendant hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Encore plus aujourd'hui, dans un monde de plus en plus marqué par les conflits, les tensions et les luttes économiques.

Les élèves des écoles, en présence de Madame Émilie SILVI, directrice, ont chanté La marseillaise au monument aux morts, dirigés par Maxime MAFFRE (Compositeur, Chef d'Orchestre et Professeur de Formation Musicale et de Clarinette à Mardeuil).

La population a répondu présent en nombre, merci.



CVO N°2

Afin d'appréhender le trafic et son tonnage, pour tenter d'expliquer les affaissements et le faïençage (fréquentation, type de véhicules, poids, horaires et vitesse), un comptage a eu lieu fin mars dernier, c'est le conseil départemental qui l'a mis en place pour le compte de la commune.



Résultats :
Une fréquentation cumulée de 22500 véhicules et ...
18000 excès de vitesse !
Empruntée à 95% par des VL et 5% par des PL

Il est à signaler que des contrôles de vitesse ont et auront lieu au vu de ces chiffres.





L' École de la fontaine

Le CIRQUE RUBIS

PROJET POUR TOUS LES ÉLÈVES



Arrivée des convois samedi 1er mars matin, montage du chapiteau par leurs soins pendant le week-end

Semaine 1 : 63 élèves, classes : PS, GS/CP, CE2/CM1

Semaine 2 : 64 élèves, classes : MS/GS, CE1/CE2 et CM/CM2

5 artistes circassiens intervenant

La première matinée a été consacrée à l'installation de l'intérieur du chapiteau. L'ensemble des élèves de l'école était présent et les élèves ont pu assister et participer à l'installation de la piste, des banquettes etc...

Ensuite, le premier groupe a fait la découverte des disciplines : jonglerie, corde à sauter, trapèze, trampoline, équilibre sur objets, pyramides humaines, Hula hoop, équilibre sur boule. (avec des ateliers particuliers pour les PS, 2 artistes dédiés).

Puis, les élèves ont choisi les disciplines qu'ils préféraient afin de commencer à préparer le spectacle (à partir du mardi fin de matinée). Répétition générale le vendredi après midi en présence de toute l'école ...





... 2^e semaine : le 2^e groupe a fait la découverte des mêmes disciplines lundi matin, jusqu'en milieu d'après midi, puis a commencé la préparation du spectacle.
Le mardi après-midi de la 2^e semaine : toute l'école sous le chapiteau pour profiter d'un spectacle pédagogique (différent du spectacle du vendredi soir), après lequel les élèves (et les adultes) ont pu poser leurs questions aux artistes.
Vendredi après midi : répétition générale en présence de toute l'école. À cette occasion, les élèves ont remis aux artistes du cirque des dessins et autres petits cadeaux pour les remercier de les avoir si bien accompagnés.
Spectacles chaque vendredi : organisation entre maitresses et ATSEM afin que chacune puisse voir ses élèves performer : les maitresses (et ATSEM volontaire) de l'autre semaine géraient les élèves en coulisse pendant le spectacle.
Démontage du chapiteau : après le spectacle du vendredi de la 2^e semaine, de nombreux parents volontaires et efficaces + maitresses et ATSEM volontaires : démontage en un temps record.
Les convois ont quitté Mardeuil samedi 15/03



ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB

www.tennis-club-mardeuil.fr / tennis.club.mardeuil@gmail.com

Le 13^{ème} tournoi interne homologué (11 janvier au 22 mars 2025) a donné les résultats :

En 3^{ème} série, Eloa MERIAUX (15/3) l'emporte face à Gaëlle de CHILLOU (30). En 4^{ème} série Audrey de CHILLOU (30/3) s'impose face à Marine COURTOIS (30/4).

Chez les hommes : Ylan DOR (30/2) bat Fabian BEAUSOLEIL (30/2).

Courant mars, le comité Marne a organisé les :

- raquettes Ados : l'équipe (Maddy MARTINET, Matilde DA COSTA, Romane LENIQUE et Lise POTIER) se classe 7^{ème}.

- raquettes FFT (Véronique LEMAIRE, Christine THOMME, Alexia LEROY et Marine COURTOIS), 1^{ère} de la phase de poule sont montées sur le podium lors de la finale départementale. Félicitations pour ce beau parcours.

Les championnats par équipes voient 3 équipes engagées, une féminine en régionale et deux masculines en départemental. Nous leur souhaitons de bons résultats et de belles victoires, dans un esprit sportif et de convivialité.

Le samedi 21 juin de 9h30 à 12h : matinée d'inscriptions pour la prochaine saison, avec café et les croissants d'accueil !

Priorité aux adhérents actuels pour les cours jusqu'à mi-juillet, ensuite, les nouveaux licenciés pourront s'y inscrire (dans la limite des places et en fonction du niveau et de l'âge).

Inscription sur TENUP possible ou par feuille d'inscription + règlement de la cotisation. (Remise du dossier complet à la Présidente en dehors de cette date ou à déposer dans la boîte aux lettres n°2 à proximité de l'entrée du groupe scolaire de la fontaine). **+ d'infos (mail ou site du club).**

Agenda :

27 avril au 9 juin : championnats printemps par équipes
14 juin - Assemblée Générale + inscriptions saison 2025/2026
21 juin : inscriptions saison 2025/2026
5 juillet – Fête du club junior
1er au 28 septembre – 18^{ème} édition du tournoi de Mardeuil



AMICALE DES ÉCOLES

Steve GODART

AGENDA 2025 DE L'AMICALE DES ÉCOLES À VENIR :

Ce qui va bientôt se passer !

CROSS DE L'ECOLE en MAI

L'amicale offre le goûter aux élèves de l'école qui participent au cross.
Le gouter est distribué après chaque course.

FÊTE PATRONALE du 6 au 9 JUIN

L'amicale organise et s'occupe de la buvette de la fête patronale.

KERMESSE DE L'ECOLE le vendredi 27 juin

L'amicale, l'école et les parents organisent la fête de l'école. Jeux, spectacle, restauration.

REMISE DES FOURNITURES SCOLAIRE :

L'amicale organise une remise de fourniture de trousse pour les futurs CP et une calculatrice pour les futurs 6èmes.

Vous pouvez nous rejoindre !

Tous les parents sont les bienvenus pour apporter leur aide,
c'est pour l'école, pour nos enfants.

Rejoignez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/amicalemardeuil>

Contact mail :

ademardeuil@gmail.com

Les membres de l'amicale des écoles.



TIR CLUB CHAMPENOIS

tirclubchampenois@yahoo.com

Comme chaque année, le TCC participe aux concours départementaux, régionaux et coupe école de tir.

Les 5 candidats inscrits au départementaux, ont tous été qualifiés et participés aux régionaux.

Pour la 4^{ème} année consécutive, Zoé Bliard et Clara Guillet classée 1^{ère} et 6^{ème} de leur catégorie sont sélectionnées pour les France qui auront lieu à Dôle les 9-10 et 11 mai.

Tir Club Champenois - Guy Poittevin
Tél : 06 76 29 50 91



BILLARD CLUB



Christophe MAUDUIT / 06-70-97-07-59

Tournoi 2025 des 14, 15 et 16 février, 41 joueurs, que du positif, vivement la seconde édition ... cela témoigne de la vitalité du club et de sa volonté d'être actif.

À cette occasion, le Président du club, Christophe Mauduit, a remis le polo du club floqué du logo de la commune au maire de Mardeuil.



LES MABOULES DE MARDEUIL

Tony MAIO / 06-20-84-87-80

Création de 6 terrains de pétanque à l'ombre des arbres :

Nous avons effectué un décaissement de la terre végétale sur une surface totale de 240 m².

La structure des terrains est composée d'une fibre geotextile anticontaminante et d'une couche de 15 cm de concassé qui représente 85 tonnes de matériaux.

Pour les couches de finition, des gravillons de différentes tailles et couleurs ont été mis sur chaque terrain. Les terrains sont entourés de poutres en bois de type chemin de fer et d'un banc en béton blanc. Pour un meilleur jeu, nous attendons la pluie pour que celle-ci tasse mieux les terrains afin qu'ils soient praticables.

Les dates à retenir pour 2025 sont :
samedi 17/05/2025 tournoi doublette
samedi 14/06/2025 tournoi triplette



Nous sommes présents sur les terrains de pétanque de Mardeuil tous les mercredis et samedis à partir de 14H et parfois le dimanche. Au plaisir de vous y rencontrer

Notre Président : M. Tony MAIO lesmaboules51@outlook.fr

Notre Vice-Président : M. François RIZZA

Notre Trésorier : M. Fabrice CHAPPELLET

Notre Secrétaire : Mme Sandrine PATEIRON

Nos membres actifs : M. Luc FOULON / M. Jean-Jacques PIERROT / M. Patrice LEMOINE / M. Bruno PATEIRON / M. Nicolas CHAMPION / M. Jessy BATONNET / M. Jordan PHEZ



SECTION LOCALE DES VIGNERONS Christophe TANNEUX

L'apéro des Mardouillats revient le **23 Mai prochain de 18H30 à 21H**, avec le champagne L. ALBERT - GUICHON, Les Délices de Delouv', Au Saumon Champenois, La Ferme de la Borde et Les Délices de Guillaume.

RDV Place de la Commune de Paris



UNION CYCLOTOURISTE

José COSTA

L'Union Cyclotouriste de Mardeuil organise sa 36 ème randonnée Cyclotouriste, V.T.T. et pédestre, le dimanche 25 mai 2025.

Engagements et départs au terrain de foot de Mardeuil à partir de 7 heures 30.

Nous proposons 4 parcours cyclotouristes, 40, 60, 80 et 100 km à la portée de tous dont le 40 km pour cyclistes débutants, 2 parcours V.T.T. de 20 et 40 km qui vous emmèneront dans les bois de Mutigny, Champillon, Hautvillers et Cumières, ainsi que 2 parcours pédestres 8 et 15 km avec quelques montées afin d'avoir une vue imprenable sur la vallée de la Marne.



Nous rappelons aux cyclistes et vététistes que le port du casque est obligatoire ainsi que le respect du code de la route.

Les parcours sont fléchés et comprennent tous des ravitaillements. Une boisson est prévue à l'arrivée. Pour conclure agréablement votre journée vous trouverez sur place, buvette, restauration et tombola.

La participation : 5 € pour les licenciés, gratuit pour les moins de 18 ans, 8 € pour les non licenciés, 5 € pour les moins de 18 ans; 8 € pour le pédestre.

HARMONIE DE MARDEUIL

saxo.vosgien@laposte.net

Le concert de printemps s'est déroulé le dimanche 30 mars dernier. Le thème de celui-ci, était la danse sous ses différentes formes. À cette occasion, les élèves de l'école de musique ont rejoint les rangs de l'Harmonie. La deuxième partie du concert nous a fait profiter de la performance du Big-Band "Intermezzo" de Muizon.

La saison se poursuit avec plusieurs manifestations :

Animations pour la fête patronale de MARDEUIL tout le week-end des 07 et 08 juin, Festival de musique à TOURS-SUR-MARNE le dimanche 15 juin, Fête de la musique le 21 juin, Fête HENRI IV à AY le week-end des 05 et 06 juillet, Animations pour la Fête nationale, cérémonie et aubade le 14 juillet au matin. L'Harmonie, a assuré la brocante de MARDEUIL le dimanche 27 avril.

Les élèves de l'école de musique feront une intervention à la kermesse des écoles vendredi 27 juin. Notre école vous propose toujours l'apprentissage de la musique et des instruments.

À votre disposition pour tout renseignement : TOURNANT Charlène : 06/66/63/88/22
charlene.tournant@gmail.com

PETITDEMANGE Gérald : 06/10/11/32/49
saxo.vosgien@laposte.net





TENNIS DE TABLE

Le Club Pongiste de Mardeuil se porte bien avec un effectif stable de 15 adhérents qui pratiquent le tennis de table en loisir et en toute convivialité.

Prochain événement, notre sortie de fin de saison qui aura lieu le 31 mai à Couvin en Belgique puis suivra notre assemblée générale.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel concours de pétanque avec repas champêtre le samedi 4 octobre 2025 au terrain municipal (sur réservation).

Frédéric HUSSON / 06-12-01-35-74



JUDO / JIU JITSU

André HUBERT / 06-89-39-80-62

LA SEMAINE DU BIEN MANGER SÉNIOR FAIT ÉTAPE DANS VOTRE COMMUNE !

Vendredi 6 juin de 14h00 à 16h30
à Mardeuil
Près de la mairie

EVENEMENT GRATUIT

Retrouvez le Stand Itinérant « Recettes & Causette »

JEUX SENSORIELS AUTOUR DES SOUVENIRS D'ENFANCE •
PAPOTAGE • CARNET DE RECETTES OFFERT

BOURSE AUX LIVRES DE CUISINE : APORTEZ UN LIVRE DE CUISINE ET CHOISISSEZ-EN UN NOUVEAU !

+ d'infos : marne.fr

MARNE LE DÉPARTEMENT

SEMAINE DU BIEN MANGER SÉNIOR
Notice explicative du Stand Itinérant "Recettes & Causette"
DU 2 AU 6 JUIN 2025

Rappel - Contexte de la semaine

La Semaine du Bien Manger Séniors est une semaine annuelle d'actions de prévention et de promotion autour de l'alimentation et du lien social. Destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus, elle s'organise autour de 2 principales actions (cf droite), réparties sur le territoire Marne. Elle s'inscrit dans le programme de la Commission des Finances de la prévention de la Perte d'Autonomie de la Marne depuis 2019 et est à l'initiative du Département. 2025 sera la 4ème édition.

Le Stand Itinérant "Recettes & Causette"

Organisé par le Département explications ci-dessous

Les différentes actions à l'initiative des partenaires

Les judokas ont participé au criterium Benjamin, donnant l'accès aux départements, avant d'accéder au championnat de France.

Deux d'entre eux se sont qualifiés : en benjamin Lola Boulard et Chloé Croué (1ère place dans leur catégorie respective) ...

Sans démeriter, les garçons se sont inclinés en 1/4 final, en faisant de bonnes performances.

Les baby mini et petits tigres : tous sont qualifiés pour le prochain tour ...

À bientôt sur les tatamis.





Les antibiotiques, ce n'est pas automatique, on connaît la chanson...

Eric : depuis cette campagne d'information lancée en 2002, chacun sait qu'il ne faut pas abuser de ces médicaments en cas d'infection.

Candice : malheureusement, il existe toujours de mauvais réflexes à savoir que ne pas mettre d'antibiotiques pour guérir un rhume peut être considéré comme de l'inaction thérapeutique.

Eric : en cas de maladie virale courante, la guérison survient dans les une à deux semaines de manière spontanée sans l'intervention des antibiotiques.

Candice : de cette manière, premièrement on favorise notre mémoire immunitaire et surtout on évite l'antibiorésistance.

Eric : en effet c'est un problème de Santé Publique majeur, les résistances aux antibiotiques se sont multipliées avec leur usage excessif, entraînant des infections bactériennes plus difficiles à soigner. Aussi bien en ville qu'à l'hôpital, il en va de notre responsabilité individuelle de diminuer notre surconsommation.

Candice : un traitement antibiotique élimine toutes les bactéries, y compris les bactéries utiles à notre flore protectrice. Elles servent notamment à protéger notre peau et nos muqueuses, à mieux digérer et éviter d'autres infections (mycoses).

Eric : pour nous aider, des tests rapides d'orientation diagnostique sont accessibles dans les cabinets médicaux et les pharmacies : pour l'angine, la grippe et le covid par exemple. De cette manière, on vérifie l'origine bactérienne ou non des infections.

Candice : de même que toutes les infections urinaires ne justifient pas systématiquement d'antibiotiques.

Eric : quelques conseils très simples pour mieux utiliser les antibiotiques : bien suivre la prescription de son médecin, ne pas réduire le traitement et aller jusqu'au bout, ne pas recourir à l'automédication.

Et toujours d'actualité l'hygiène des mains et la vaccination...

Candice : rhinopharyngite, angine et bronchite : aider son corps à se défendre : ça s'apprend !

Docteurs Candice BEAUFORT et Éric BECK

3 notions clés pour bien utiliser les antibiotiques

- 1 Uniquement pour combattre les infections bactériennes
- 2 Seulement sur prescription du médecin
- 3 A condition de suivre l'ordonnance à la lettre

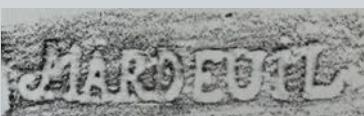
Parlez-en avec votre médecin
www.assurance-maladie.fr/soins-et-medicaments/

L'Assurance Maladie sécurité sociale



Un site industriel s'implanta à Mardeuil (route de Cumières)

Mentionnée sur la carte routière Michelin n°56 de 1996, la cheminée de la faïencerie a été construite après la guerre 1914-1918



Dès 1923 une société industrielle produisit des **objets utilitaires en terre cuite**.



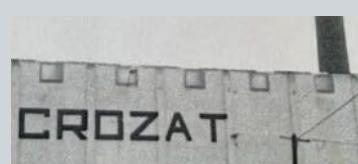
En 1934, Jérôme BLANCHARD déclara à la Chambre de Commerce d'Epernay une **poterie fabrication et vente**, en fonction le 01/06/1934, puis radiée le 20/03/1936.



L'usine de **laine de roche "BAILLY"** succéda à la "poterie".
« On fondait la pierre » aimait à la dire Maurice JOBIN



L'usine de **jouets DESRUELLES** fonctionna de novembre 1958 à avril 1965.



André CROZAT racheta l'usine BAILLY qui devint **une scierie**.
"Les grumiers faisaient trembler les maisons".

SOPEMA une usine de **peintures** s'installa sur place.